Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2020

2020/2207(INI) - 20/01/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 387 voix pour, 180 contre et 119 abstentions, une résolution sur la mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) - rapport annuel 2020.

Les députés estiment qu'étant donné les menaces actuelles et croissantes à multiples facettes qui pèsent sur la sécurité et la stabilité régionales et nationales de l'UE, une politique de sécurité et de défense commune (PSDC) plus solide est nécessaire afin de jouer un rôle plus pertinent sur la scène internationale.

La pandémie COVID-19 a démontré la vulnérabilité de l'UE et sa dépendance à l'égard des pays tiers. Le Parlement a donc appelé le Conseil à donner une définition formelle commune de l'autonomie stratégique et à définir très clairement les objectifs, les moyens et les ressources pour la mise en œuvre de celle-ci.

Préserver la stabilité dans le voisinage immédiat

Les députés ont souligné l'importance géopolitique pour l'Union de préserver durablement la stabilité, la sécurité et la prospérité régionales et d'empêcher les processus de déstabilisation dans son voisinage immédiat, qu'il soit oriental, méridional ou arctique.

Le Parlement a réitéré sa condamnation de l'intervention militaire de la Russie et de l'annexion illégale de la péninsule de Crimée ainsi que de la perpétuation du conflit gelé en Moldavie, soulignant la nécessité pour l'UE de s'exprimer d'une seule voix dans ce contexte. Il a exprimé des inquiétudes concernant la récente escalade des tensions dans certaines poudrières de la région indo-pacifique, telles que la frontière contestée entre l'Inde et la Chine, la mer de Chine orientale et méridionale et le détroit de Taïwan. De plus, il s'est dit préoccupé par les activités illégales et les menaces d'action militaire de la Turquie à l' encontre des États membres en Méditerranée orientale.

Renforcer l'efficacité des missions et des opérations de la PSDC dans un environnement imprévisible et déstabilisé

Le Parlement a invité les États membres à augmenter leur contribution en matière de forces et de moyens mis à la disposition de toutes les missions et opérations de la PSDC, en s'attaquant notamment aux lacunes existantes, étant donné que la question du financement des missions et des opérations de la PSDC est cruciale pour leur viabilité.

Le Parlement a reconnu la contribution apportée par les missions civiles et militaires de la PSDC au maintien de la paix et de la stabilité, au renforcement de la sécurité internationale et au soutien aux pays tiers dans la lutte contre le terrorisme. Il a demandé à l'Union européenne de renforcer ses capacités institutionnelles en matière de prévention des conflits et de médiation. Il a plaidé pour une approche plus proactive dans la résolution des conflits de longue durée dans le voisinage immédiat de l'Union et demandé des approches centrées sur les personnes plaçant la sécurité humaine et les droits de l'homme au cœur de l'action de l'Union.

Développer des capacités PSDC efficaces

Le Parlement a souligné qu'il était essentiel de renforcer la cohérence et la coordination de l'ensemble des instruments de planification et des outils et initiatives de développement des capacités de la défense de l'

Union. Il a invité les États membres à augmenter leurs dépenses de défense pour atteindre un objectif de 2% du PIB.

Renforcer la coopération avec les partenaires stratégiques

Le Parlement a rappelé que l'OTAN restait la pierre angulaire de la défense collective pour les États membres qui sont également membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. La coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait être complémentaire et respectueuse des spécificités et des rôles de chacune de ces deux institutions, et devrait éviter toute duplication ou tout remplacement inutile des structures.

Les députés ont souligné l'importance de renforcer davantage le partenariat UE-OTAN dans le domaine de la mobilité militaire et d'organiser des formations et des exercices communs entre les forces armées européennes.

Tout en se félicitant des progrès du partenariat UE-ONU, les députés ont invité les États membres à contribuer davantage aux opérations de maintien de la paix des Nations unies.

Le Parlement a réaffirmé que, malgré Brexit, le Royaume-Uni restait un partenaire stratégique étroit de l'UE et de ses États membres et qu'il était essentiel de maintenir une coopération forte et étroite en matière de défense et de sécurité. Il a encouragé le Royaume-Uni à participer aux missions et opérations de la PSDC.

Contrecarrer et prévenir de manière proactive les menaces hybrides

Le Parlement a salué l'adoption d'un ensemble de priorités pour la coopération au niveau de l'Union dans le domaine de la lutte contre les menaces hybrides et du renforcement de la résilience face à ces menaces. Il a invité l'Union et ses États membres à renforcer la sécurité de leurs systèmes d'information et de communication. Il a souligné l'urgente nécessité pour l'Union de mettre en place une stratégie plus solide pour détecter et contrer de manière proactive les campagnes de désinformation agressives et malveillantes menées à son encontre par des pays tiers et des acteurs non étatiques.

Contrôle des armes, non-prolifération et désarmement à l'échelle mondiale

Rappelant que les régimes internationaux efficaces de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération constituent une pierre angulaire de la sécurité et de la stabilité mondiales et européennes, les députés ont émis la crainte que le non-respect, le retrait ou le non-renouvellement des principaux traités relatifs au contrôle des armes ne nuise gravement aux régimes internationaux de contrôle des armes, ne compromette les relations entre les États dotés d'armes nucléaires et ne menace directement la sécurité européenne.

Donner à l'Union les moyens de mettre en œuvre la PSDC

Les députés ont regretté le manque d'ambition actuel du Conseil européen dans le cadre financier pluriannuel (CFP) pour les initiatives de sécurité et de défense. Ils ont invité la Commission à présenter un programme de travail stratégique ambitieux pour le Fonds européen de défense (FED) destiné à renforcer les actions de collaboration et la coopération transfrontière dans toute l'Union pour la mobilité militaire.

L'Union est invitée à se doter de son propre système de défense antimissile balistique ainsi que d'un système de défense aérienne stratégique intégrée à multiples composantes, également conçu pour contrer les missiles hypersoniques.